

Pacte et Loi d'Orientation et d'avenir Agricoles

Le BNEI demande au Ministre d'impliquer la jeunesse

Aujourd'hui en formation, demain acteurs et actrices de notre agriculture, les étudiants et étudiantes en cursus ingénieur agronome et vétérinaire doivent être considérés dans le Pacte et la Loi d'Orientation Agricole.

Le Bureau National des Elèves Ingénieurs (BNEI) demande au **Ministre de l'Agriculture, Monsieur Marc Fesneau**, de **prendre en compte l'avis de la jeunesse** pour la rédaction du Pacte et de la loi d'Orientation Agricole lancée en fin d'année 2022. Pour cela, le BNEI a **remis un rapport sur les propositions des étudiants ingénieurs agronomes et vétérinaires**, réunies lors d'une consultation menée durant le mois d'avril.

Cette position fait suite à une prise de conscience du BNEI sur **la non-représentation**, dans les concertations nationales, **des étudiants ingénieurs agronomes et vétérinaires** et autres jeunes suivant une formation inscrite au Code Rural et de la Pêche Maritime. En effet, le 4 mai, la 3^{ème} réunion du Groupe de Travail « Orientation et formation » a été l'unique lieu permettant à quelques jeunes en formation de pouvoir faire des propositions : l'occasion pour eux d'exprimer **leurs doutes sur la réelle prise en compte de leurs propositions**. En outre, le BNEI s'étonne que les jeunes aient été **sollicités uniquement lors de la dernière réunion** de ce groupe de travail et **à aucun moment intégrés comme membre à part entière** des trois groupes de travail nationaux.

Le BNEI demande que la jeunesse soit totalement intégrée dans les échanges qui visent à concevoir l'avenir de notre système agricole.

Par ailleurs, cette consultation a mis en évidence la **lucidité des étudiants** sur de multiples sujets et leurs **inquiétudes vis à vis du futur de l'agriculture**. La déconnexion profonde entre le grand public et le monde agricole, la régulation de l'accès aux terres, les formations agricoles et les conséquences déjà bien présentes du dérèglement climatique sont des réflexions qui ont été longuement discutées. Il est temps de donner aux futurs professionnels que sont les étudiants l'occasion de **prendre la place qui leur revient** pour enclencher les transitions **nécessaires à la pérennité du monde agricole**.

Nous rappelons également l'importance d'avoir une voix étudiante entendue, écoutée et considérée. Le BNEI porte une position claire : **tous les élèves ingénieurs suivant une formation agronome régie par le code rural et de la pêche maritime doivent pouvoir s'exprimer sur les sujets qui les touchent toutes et tous. Les élus CNESERAAV doivent pouvoir être élus parmi tous les élèves ingénieurs et vétérinaires, qu'ils soient issus d'un établissement public ou privé. De plus, ces derniers doivent être formés, valorisés et considérés à l'égal de tout autre représentant siégeant au sein de ce Conseil.**

Le BNEI remercie tous les élèves ingénieurs et vétérinaires qui ont participé à cette concertation et ont permis de **constituer le rapport** remis au Ministre, **Monsieur Marc Fesneau**.

Le BNEI continuera à **se battre pour défendre les intérêts** des élèves ingénieurs et vétérinaires et pour faire entendre leur voix dans les débats qui les concernent et se doivent de les impliquer.

À PROPOS :

Créé en 1998, le BNEI (Bureau National des Elèves Ingénieurs) est l'unique organisation représentative des 185 000 élèves ingénieurs de France. Association loi 1901, elle fédère les associations étudiantes et les élus des écoles, quel que soit leur statut (public, privé) et leur ministère de tutelle. Administré et animé par des élèves-ingénieurs bénévoles, le BNEI s'organise autour de 24 Bureaux Régionaux des Elèves Ingénieurs (BREI), favorisant ainsi la mutualisation des bonnes pratiques associatives et la prise en considération des problématiques de politiques locales en matière de vie étudiante. Le premier axe de travail du BNEI est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts des élèves-ingénieurs. Et le second est de favoriser, promouvoir et accompagner l'engagement des étudiants en école d'ingénieurs.

CONTACT PRESSE :

Florian Trichaud
07 49 22 85 99
contact@bnei.fr